

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202509-100

Du 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Laboule, sous la présidence de Monsieur GONTIER Philippe, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, GALLET Françoise, GOUBE Julien, COULANGE François, ROMEDENNE Séverine, PIC Gabriel, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PIERRARD TEYSSIER Nadine (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de PLANET Olivier), TALAGRAND Michel (pouvoir de LACOUR Gladie), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), MARCHAL Yannick (pouvoir de POUGET TIRION Dominique), BERRES Thierry (pouvoir de DJIANN Nicole), CHOTIN Marie-Hélène (pouvoir de SALEL Matthieu), DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), BELVA Nathalie (pouvoir de PRANDI Patrice), MAZILLE Didier (pouvoir de MANFREDI VIELFAURE Pascale).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 24

Pouvoir : 10

Date de la convocation 16 septembre 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean-Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DEVELOPPEMENT DE L'ECO-MOBILITE : DEMANDE SUBVENTION LEADER

Le Président informe le conseil que dans le cadre du programme européen Leader Ardèche, l'appel à projets « Redynamiser les communes via des démarches participatives » a retenu l'attention de la communauté de communes en matière d'écobilité.

Il s'agit de financer les temps de travail liés aux actions d'écobilité en Beaume Drobie sur la période septembre 2025- février 2027.

Les actions concernant la structuration de services, les animations et la communication se répartissent sur 2 agents :

- La chargée de mission mobilité qui coordonne la multitude d'acteurs et de projets de cette thématique, notamment l'ouverture de l'antenne mobilité solidaire, l'inauguration de la voie douce de Lablachère a Joyeuse, l'accompagnement les communes dans les aménagements et la communication.
- L'animateur sportif qui encadre la motricité vélo et le savoir rouler à vélo dans les écoles, crèches, centres de loisirs, collège, service jeunes, habitants et entreprises, sous différentes formes : stages, séances, séjours, animations, remise en selle.

Cet appel à projet permet de solliciter une subvention de 42 810.22 € sur 57 563.87 € de dépenses éligibles.

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Autoriser le Président à déposer un dossier de demande de subvention Leader Ardèche, via l'appel à projet 1 « Redynamiser les communes via des démarches participatives : logements collectifs innovants, concertation nouvelles formes urbaines, éco mobilité »,

Solliciter une aide européenne de 42 810.22 € d'un montant de dépenses éligibles de 57 563.87 €,

Autoriser le Président à entreprendre les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Philippe GONTIER

Président



Jean-Marc DEYDIER BASTIDE Jean-Marc

Secrétaire de séance